



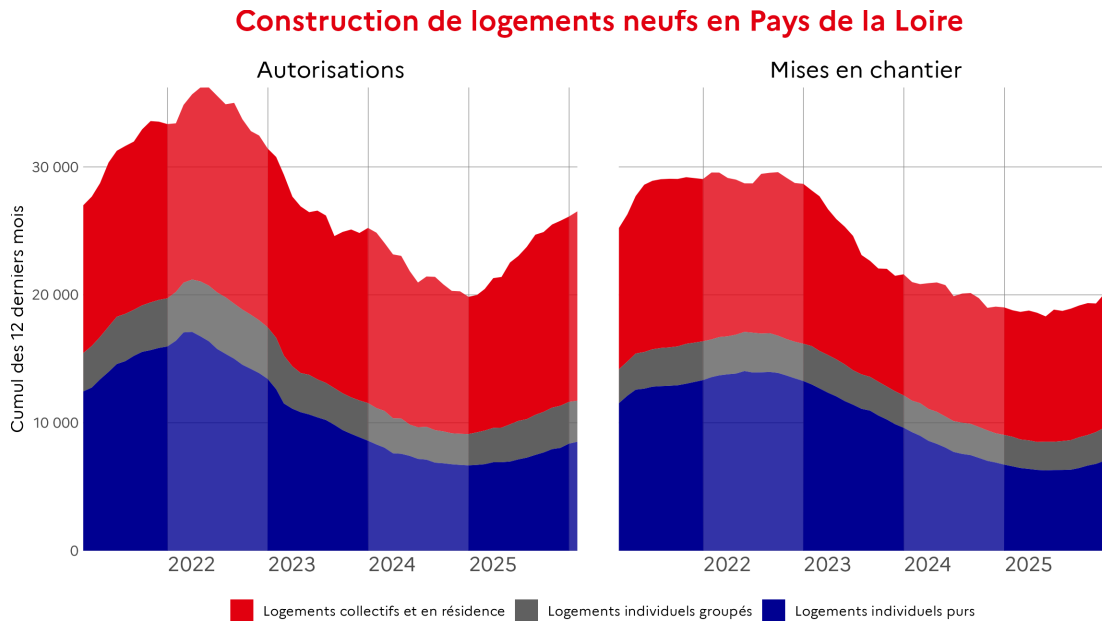
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement

La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)

Janvier 2026 : les mises en chantier, bien qu'en croissance de 9 %, sont inférieures de 16 % à la moyenne décennale



Le redressement de la construction de logements neufs se poursuit. Après avoir atteint leur plus bas niveau fin 2024, les permis de construire sont en croissance d'un tiers en cumul annuel. Les mises en chantier des douze derniers mois demeurent à un bas niveau mais leur redressement, initié il y a quatre mois, devrait s'accélérer en 2026, sous l'effet de l'élargissement du Prêt à Taux Zéro et de la mise en place du statut du bailleur privé (en remplacement de l'ancien dispositif Pinel).

Entre février 2025 et janvier 2026, 26 500 logements ont été autorisés à la construction dans la région. Ce volume est en hausse de 33 % par rapport aux douze mois précédents. En France, l'augmentation du nombre d'autorisations a été deux fois plus faible (+ 16 %).

De février 2025 à janvier 2026, 20 500 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire, en progression de 9 % par rapport aux douze mois précédents (contre + 7 % en France). Ce cumul annuel est peu élevé : la moyenne des dix dernières années se situe à 24 340 logements par an et le record du dernier quart de siècle, atteint en octobre 2006, est de 33\_640 logements.

La hausse des mises en chantier, observée dans quatre départements de la région, n'a pas été de même ampleur selon le territoire (de + 1 % en Loire-Atlantique à + 51 % en Mayenne). Le Maine-et-Loire s'est démarqué avec un recul de 2 %.